

Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le 24 MARS 1000

Secrétariat de la CDEC Dossier suivi par André TENA

島:

04.68.51.67 74

04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN D'ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS, A PERPIGNAN

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Equipement Commercial des Pyrénées-Orientales a accordé à la SA GO SPORT, agissant en qualité de futur exploitant du magasin, l'autorisation de créer un magasin de vente d'articles de sports et loisirs, à l'enseigne « GO SPORT » d'une surface de vente de 1715 m², situé parcelles cadastrées n° 131 et 138, section EV, 960, avenue d'Espagne, à PERPIGNAN.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

LE PREFET.

Pour le Préfet Préfète, Secrétaire Générale

*Anne-Gaëlle BAUDOUIN

Adresse Postale: 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX Mel: actions-etat@pyrenees-orientales. pref.gouv.fr

Téléphone :

⇔Standard 64.68.51.66.66

Renseignements:

www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

レリンり



Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le

24 MARS 2006

Secrétariat de la CDEC Dossier suivi par André TENA

愛: 墨: 04.68.51.67 74

04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN DE VENTE DE PEINTURES, PAPIERS PEINTS, PRODUITS ET ACCESSOIRES DE DECORATION, « PEINTURES ET NUANCES » A CABESTANY

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Equipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL RM SERVICE l'autorisation de créer un magasin de vente de peintures, papiers peints, produits et accessoires de décoration, à l'enseigne « Peintures et Nuances », d'une surface de vente de 203 m², situé parcelle cadastrée section AA, n° 160, n° 4 rue Becquerel, Mas Guérido, à CABESTANY.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CABESTANY.

LE PREFET,

Pour le Préfet

La Sous Préfète, Secrétaire Générale

Anne-Gaälle BAUDOUIN



Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le 24 MARS 2006

Secrétariat de la CDEC Dossier suivi par André TENA

04.68.51.67 74 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE TRANSFERER ET D'ETENDRE LA STATION DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS DU CENTRE COMMERCIAL « CASINO » A CANET-EN-ROUSSILLON

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Equipement Commercial des Pyrénées-Orientales a accordé l'autorisation de transférer et d'étendre la station de distribution de carburants du centre commercial CASINO, portant de 5 à 6 le nombre de positions de ravitaillement et sa surface de vente de 158 m², à 172 m², située sur la parcelle cadastrée section B n° 59, l'Esparrou plage, lieu-dit « Puig del Baja », à CANET-EN-ROUSSILLON.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CANET-EN-ROUSSILLON

LE PREFET,

- Pour le Préfet

La Sous-Préfete, Secrétaire/Générale

Anne-Gaelle BAUDOUIN

Adresse Postale: 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX MH: actions-etat@pyrenees-orientales. pref.gouv fr

0097

<u>Téléphone</u>:

⇒Standard 04.68.51.66.66

⇔ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr



Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le

24 MARS 2006

Secrétariat de la CDEC Dossier suivi par André TENA

Ø: 4.; 04.68.51.67 74 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION DE LOCAUX COMMERCIAUX, AU CENTRE COMMERCIAL CASINO, A CANET-EN-ROUSSILLON

Réunie le 21 mars 2006, la Commission Départementale d'Equipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SNC CANEROUSSE, agissant en qualité de futur promoteur des constructions, l'autorisation de créer un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 2 240 m², composé de cinq commerces :

- 1 magasin de produits surgelés, à l'enseigne PICARD, d'une surface de vente de 270 m²
- 1 magasin d'optique audio-prothèse, à l'enseigne ALAIN AFFLELOU, d'une surface de vente de 250 m²
- 1 magasin d'articles de décoration, à l'enseigne CASA, d'une surface de vente de 550 m²
- 1 magasin de vente de chaussures et accessoires, sans enseigne, d'une surface de vente de 540 m²
- 1 magasin de vente de prêt à porter et accessoires, sans enseigne, d'une surface de vente de 630 m²

situé, parcelle cadastrée section BS, n° 59, l'Esparrou Plage, lieu-dit « Puig-del-Baja » à CANET-ENROUSSILLON.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CANET-EN-ROUSSILLON.

Advesse Postale: 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Mil: actions-etat@pyrences-orientales. pref.gouv.fr

0098

Téléphone :

⇔Standard 04.68.51.66.66

Renseignements:

pyrenees-orientales pref.gouv.fr

*Anne-Gaĕlle RAUDOUIN

Préfète, Secrétaire Générale